

Zeitschrift:	Revue suisse : la revue des Suisses de l'étranger
Herausgeber:	Organisation des Suisses de l'étranger
Band:	4 (1977)
Heft:	3
Anhang:	Nouvelles locales : Belgique, Espagne, Portugal = Lokalnachrichten : Belgien, Holland, Spanien, Portugal

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 26.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Nouvelles locales/Lokalnachrichten

Belgique/Belgien

Le 1^{er} août à Anvers

Une cinquantaine de compatriotes se sont retrouvés le soir du 1^{er}août dans les salons du château de Middelheim pour célébrer notre fête nationale.

Le président de la Société Suisse, M. F. Bohner, souhaita d'abord la bienvenue au Consul Général de suisse, M. Bötschi, et à son épouse, qui participaient pour la première fois à notre fête. Furent aussi salués les représentants de la presse, toujours fidèles au rendez-vous.

Ensuite M. Bötschi prit la parole,

en rappelant le privilège que nous avons de pouvoir nous réunir en liberté et de disposer de nos droits. Si nous pouvons constater avec fierté que, malgré quelques vicissitudes, la Suisse continue à garder son image dans et la confiance du monde entier, cela ne nous dispense pas du devoir de contrôler sans cesse si nos attitudes, nos activités correspondent à cette image.

Suit alors un bref résumé historique, aboutissant à la constatation qu'aujourd'hui encore la poli-

tique de neutralité et d'indépendance s'impose, mais plus que jamais une «neutralité et solidarité» ou, comme le disait le Professeur Freymond, «neutralité et participation».

Monsieur Bötschi cite des exemples de cette participation et constate que notre pays ne peut rester étranger aux tendances et phénomènes qui agitent déjà nos pays voisins.

Pour terminer, Monsieur le Consul Général remercie la Belgique et ses autorités pour leur hospitalité et formule des vœux pour nos deux pays.

Après avoir encore écouté le message du Président de la Confédération, les Suisses d'Anvers s'adonnèrent aux joies d'un succulent dîner, suivi d'une sauterie.

Anvers en fête

Les Suisses d'Anvers peuvent s'attendre à une saison animée, et les occasions pour se voir ou se revoir ne manqueront certes pas. Le 2 octobre, nous voilà partis, ... au propre et au figuré. En effet, ce jour notre comité de fêtes organise une excursion en autocar. Où allons nous? Venez, et vous verrez. Nous garantissons la joie et la bonne humeur!

Le samedi 15 octobre, autre fête ... La Société de tir célèbre son 10^e anniversaire. Cela commencera le matin par un important concours de tir, avec de nombreux prix, médailles, coupes. Le soir, à l'Eurotel, grand buffet froid, bal, etc. etc.

Et ce n'est point encore la fin. La Société Suisse, elle, nous promet quelque chose de tout à fait spé-

cial, elle veut fêter dignement son 90^e anniversaire. Ceux qui savent comment se porte bien cette presque centenaire, savent donc à quoi s'attendre !

Tous les détails seront communiqués ultérieurement.

Renseignements: Société Suisse, M^{me} Vermeylen

Tir: G. Fretz, Tolstraat 65, Antwerpen, Tél. 387731

Le 1^{er} août à Bruxelles

C'est le samedi 30 juillet que la Communauté suisse de Bruxelles a célébré la Fête Nationale, organisée par l'UNION SUISSE, dans les locaux des restaurants de la

Faculté de médecine de St-Luc, aux environs de la capitale de Belgique.

Bien que ce fut la 1^{re} fois que cette manifestation se soit déroulée

dans un endroit aussi éloigné du centre de la ville, de très nombreux suisses, accompagnés d'amis belges, ont pris part à cette manifestation, qu'un petit orchestre, venu de Wädenswil, animait.

Après un excellent discours de M. André Coigny, Chargé d'affaires

de l'Ambassade de Suisse en Belgique, et la diffusion de la très intéressante allocution de M. Furgler, Président de la Confédération, suivie du Cantique suisse, la soirée s'est poursuivie dans la bonne humeur et une grande animation.

Comme chaque année, la tombola constitue l'un des éléments importants du succès de cette organisation. Grâce à la générosité de nombreuses entreprises suisses et belges, de même que de plusieurs particuliers, la tombola fut dotée de plus de 330 lots, pour 1000 billets, qui firent de nombreux heureux. Que tous les généreux donateurs qui, année après année, en assurent le succès trouvent ici les très vifs remerciements du

Comité de l'Union suisse de Bruxelles. Nous sommes heureux de pouvoir en publier, ci-dessous, la liste:

Wander SA
Henri Genucchi SA
Mercator SA
Guide Belge du livre
Hacosan SA
Hospal SA
Ziegler et Cie SA
Sulzer SA
NV Bübler-Miag SA
Emmenthal SA Bruxelles
Nestlé SA
Brown-Boveri SA
M. Bringolf
Hotel Atlanta
Produit Roche SA
M. E. Luethy
Anc. Etabl. Haerten SA
Kreditbank
M. J. Ammann

Sandoz SA
M. Desarzens
M^{me} Bernheim
La Bâloise, Compagnie d'assurance
Swiss Chalets – Inter Home SA
La Zurich, Compagnie d'assurance
Kraftco SA
Alcan-Aluminium N.V.
Ciba-Geigy SA
Sibir Belge SA
Krautli SA
Natural SA
Agence Rossel, Service Stéréo
Bernina Belgique SA
Marabout Edition
Winterthur Assurances
Office National Suisse du Tourisme
Montres Richard SA
Assurances Hélvétia
M. Eggimann
Horlogerie MONTREX
Ultimo Watch Co.
Swissair
Suchard SA

La nouvelle convention belgo-suisse de sécurité sociale

Le 1^{er} mai 1977 est entrée en vigueur la nouvelle convention de sécurité sociale entre la Suisse et la Belgique signée le 24 septembre 1975. Elle s'est substituée à la convention en matière d'assurances sociales du 17 juin 1952 qui n'était plus adaptée à l'état actuel des législations de sécurité sociale. Les ressortissants suisses qui vivent ou ont vécu en Belgique (on comptait, en 1974, 5604 Suisses dont 1832 doubles nationaux en Belgique) et les ressortissants belges en Suisse peuvent désormais se prévaloir d'un instrument de sécurité sociale adapté à la situation actuelle sur le plan de la sécurité sociale.

La nouvelle convention belgo-suisse de sécurité sociale est fondée sur le principe de l'égalité de traitement la plus complète possible entre les ressortissants des

deux Etats. Son champ d'application s'étend, du côté suisse, à l'assurance-vieillesse, survivants et invalidité, à l'assurance-maladie et à l'assurance contre les accidents professionnels et non professionnels et contre les maladies professionnelles; il contient également des dispositions concernant les allocations familiales. Du côté belge, il englobe toutes les branches d'assurance du régime des salariés et du régime des indépendants. Mais les régimes complémentaires ne sont pas visés par la convention.

La législation applicable aux ressortissants de l'un des Etats qui exercent une activité lucrative sur le territoire de l'autre est celle du lieu de travail, des exceptions étant toutefois prévues pour certaines catégories de travailleurs, telle notamment celle des «déta-

chés» qui demeurent soumis pendant 12 mois à la législation du pays d'envoi, avec possibilité de prolongation.

Les conditions mises pour l'obtention des prestations des régimes belges de sécurité sociale sont en principe les mêmes pour les ressortissants suisses et pour les ressortissants belges.

Les ressortissants suisses ayant accompli des périodes d'assurance en Belgique auront droit à l'âge prévu par la législation belge à une pension de vieillesse ou, cas échéant, leurs survivants à une pension de survie. Le droit à cette pension n'affecte en rien celui qu'ils ont au regard de l'AVS suisse si ils ont accompli des périodes d'assurance obligatoires ou facultatives dans l'assurance fédérale. Quant à la pension belge d'invalidité, elle leur sera versée si au

moment où est survenue l'incapacité de travail suivie d'invalidité ils relevaient d'un régime belge de sécurité sociale.

En ce qui concerne l'ouverture du droit aux pensions de vieillesse, de survie ou d'invalidité belges, les périodes d'assurance accomplies dans l'assurance-vieillesse, survivants et invalidité suisse sont totalisées avec les périodes belges si cela est nécessaire et à condition que les périodes accomplies dans les assurances des deux pays ne se superposent pas. Le montant effectif de la prestation belge de vieillesse ou de survie est ensuite déterminé en fonction de la durée d'assurance effective accomplie dans le régime belge, ce qui n'est

pas nécessaire pour le calcul de la pension d'invalidité car son montant n'est pas fonction de la durée d'assurance en Belgique.

Les ressortissants suisses peuvent percevoir leur pension belge de vieillesse ou de survie dans n'importe quel pays; en revanche, ils doivent résider en Suisse ou en Belgique pour toucher leur pension belge d'invalidité.

En ce qui concerne l'assurance-maladie belge, les ressortissants suisses bénéficient de ses prestations aux mêmes conditions que les ressortissants belges. Les périodes accomplies dans l'assurance-maladie suisse sont ajoutées aux périodes d'assurance en Belgique si cela est nécessaire afin que l'intéressé puisse bénéficier des

prestations de l'assurance-maladie belge sans délai.

En outre, lors d'un éventuel retour en Suisse, les périodes accomplies dans l'assurance-maladie belge sont prises en compte par les caisses-maladie suisses reconnues qui participent à l'application de la convention tant pour le délai d'attente de trois mois exigé par certaines d'entre elles pour l'octroi des prestations que pour la durée de la réserve (max. 5 ans) qu'elles peuvent imposer en cas de maladie préexistante. De plus, aucune candidature ne peut être refusée pour raison d'âge pour autant que la demande d'admission soit présentée dans les trois mois suivant la cessation de l'appartenance à l'assurance-maladie belge.

Holland

Adressliste der NHG-Holland und des Schweizer-Clubs

Vorstand der NHG-Holland

Prof. Dr. B. Hartmann
Präsident
Stationsplein 196, Leiden
Tel. 071 - 123683

H. A. Klee
Vizepräsident
Schapendrift 40, Laren NH.
Tel. 02153 - 86695

Dr. F. Müller
Sekretär
Beethovenl. 128, Doorwerth
Tel. 085 - 335629

Frau L. Schaad-Denner
Kassierin
Voorschoterl. 119, Rotterdam
Tel. 010 - 123646

C. Fiscalini
Beisitzer
Joh. de Witstraat 8bis, Utrecht
Tel. 030 - 313264

S. Zürcher
Beisitzer
Daalwijk 516, A'dam-Bijlmermeer
Tel. 020 - 967181
Tel. 020 - 222033 (Büro tot 19.00 Uhr)

Stiftung Unterstützungskasse der NHG-Holland:

A. A. Odermatt
Präsident
v.d. Berghlaan 323, Hoofddorp
Tel. 02503 - 15210

Auslandschweizerkommission:

Frau L. Schaad-Denner
Delegierte der NHG-Holland
Voorschoterlaan 119, Rotterdam
Tel. 010 - 123646

Prof. Dr. B. Hartmann Stellvertreter
Stationsplein 196, Leiden
Tel. 071 - 123683

Schweizer Revue:

Frau M. Dekens-Meli Redaktorin
Zoomweg 2, Wageningen
Tel. 08370 - 13945

S. Zürcher Vizedektor und Inserate
Daalwijk 516
Amsterdam-Bijlmermeer
Tel. 020 - 967181

Schützensektion der NHG-Holland:

Wiercx van Rhijn Eduard Präsident
Prinses Marijkelaan 5, Oegstgeest
Tel. 071 - 151903

Groot Ruth Sekretärin
Octant 34, Dordrecht
Tel. 078 - 74643

Schweizerclub Amsterdam:

S. Zürcher Präsident
Daalwijk 516, A'dam-Bijlmermeer
Tel. 020 - 967181

H. Auf der Mauer Vizepräsident
Egelantiersgracht 104 I, Amsterdam
Tel. 020 - 248891

RESTAURANT

SCHWEIZER-STÜBE

EIBERGEN / Gld.

Tel. 05454-2149

Das Spezialitäten-Restaurant
in der Achterhoek
bietet Ihnen täglich
ca. 30 Spezialitäten

Haus-Menu fl. 14.— inkl.
sowie viele Spezialitäten
Sonntags geschlossen

Grosser Parkplatz

Eig. Peter Müller
Chef de cuisine

Frl. B. Klee Sekretärin
van Riebeekweg 212, Hilversum

Schweizerclub Den Haag:
Prof. Dr. B. Hartmann Präsident
Stationspl. 196, Leiden

Tel. 071 - 123683

Frau H. Vogels-Felder Sekretärin
Laan van Poot 452, Den Haag
Tel. 070 - 680619

Schweizerclub Gelderland-Overijssel:

Frau H. Ruijs-Meier Präsident

Bergweg 4, Ommen

Tel. 05291 - 1866

Frau M. Mollenbaars-Wanner Sekretärin
Dillenburglaan 2, Velp (Gld.)
Tel. 085 - 617523

Schweizerclub Rotterdam:

P. Hammel Präsident

Adrianalaan 122, Rotterdam

Tel. 010 - 221052

Frau L. Schaad-Denner Sekretärin
Voorschoterlaan 119, Rotterdam
Tel. 010 - 123646

Schweizerclub Utrecht:

C. Fiscalini Präsident

Joh. de Wittstraat 8bis, Utrecht

Tel. 030 - 313264



ZWITSERSE SPECIALITEITEN

RESTAURANT



GED. GRACHT 45

ZAANDAM

TEL. (075) 16 44 96

17 96 10

Geopend van
voor het ontbijt
tot na het diner

Zondags gesloten



RESTAURANT

SITPOINT

Een nieuw restaurant aan de weg
van Wormerveer naar Alkmaar.
Naast het Blaupunkt Tennis Stadion.

De eigenaar Felix Buter
drager van de gouden Mövenpick-speld
zal U er graag welkom heten.

Wie U ook hoort, Men zegt allemaal
'T IS GEZELLIG IN

SITPOINT

Restaurant Sitpoint —
Molletjesveer 44-46
WORMERVEER
Voor tafelsreserv, tel. 075/850 42
binnenkort tel. 075/21 5042

Espagne/Portugal



Herr und Frau Dr. L. Guisan werden die
Schweizer in Spanien und Portugal
besuchen.

Monsieur L. Guisan et Madame visiteront
les Suisses d'Espagne et du Portugal.

Spanien/Portugal

Du 4 octobre au 8 novembre 1977, le Président de la Commission des Suisses de l'étranger de la Nouvelle Société Helvétique effectue un voyage à travers l'Espagne et le Portugal pour y rencontrer le plus de compatriotes établis dans cette contrée. Les réunions les plus importantes ont lieu aux endroits suivants :

Mercredi, 5 octobre

Barcelona, Maison Suisse,
Calle Homero 35, 20 h 00

Samedi, 8 octobre

San Sebastian,

Restaurant Monte Iguelo, 14 h 00

Lundi, 10 octobre

Bilbao, Sociedad Bilbaina, dès 19 h 00

Mardi, 11 octobre

Santander, Real Club Maritimo,

dès 19 h 00

Samedi, 15 octobre

Madrid, Club Suisse, Alcobendas,

20 h 00

Mercredi, 19 octobre

Porto, soirée organisée à la Soicété

Suisse de Porto, Rua do Pinheiro Manso
356

Important!

Prochain délai rédactionnel pour les pages locales du numéro de décembre 1977: 21 octobre 1977.

Wichtig!

Nächster Redaktionsschluss für die Lokalnachrichten der Dezember-Nummer 1977: 21. Oktober 1977.



**Revue suisse
Schweizer Revue
Swiss Review**

publiée par la Commission d'exécution de l'information de et vers la 5^e Suisse.

Rédacteur responsable:
Lucien Paillard.

Responsables des pages locales: les Communautés suisses à l'étranger.

Composition et impression:
Buri Druck SA, Berne.

Toute correspondance concernant cette publication et nouvelles locales est à envoyer au rédacteur responsable: Lucien Paillard, Secrétariat des Suisses de l'étranger, Alpenstrasse 26, case postale, 3000 Berne 16, ou à votre représentation officielle suisse.

Samedi, 22 octobre

Mercredi, 26 octobre

Samedi, 29 octobre

Mardi, 1^{er} novembre

Jeudi, 3 novembre

Samedi, 5 novembre

Dimanche, 6 novembre

Lundi, 7 novembre

Lisbonne, Soirée organisée à la Société Suisse de Lisbonne,

Rua Silva Carvalho 152

Faro, Hôtel Eva

Séville, Hôtel la Rabida, déjeuner

Fuengirola (Malaga), Hôtel Bajondillo, en soirée

Granada, Restaurant Aladino, en soirée

Murcia, c/o M. Stump, Directeur,

Alcantarilla, en soirée

Javea, Parador

Valencia, en soirée

En ce qui concerne les endroits où les indications restent imprécises, nous prions les intéressés de s'adresser au consulat compétent ou à la société suisse locale.

Zwischen dem 4. Oktober und dem 8. November 1977 begibt sich der Präsident der Auslandschweizer Kommission der Neuen Helvetischen Gesellschaft auf eine Besuchsreise durch Spanien und Portugal, um möglichst viele dort niedergelassene Mitbürger zu treffen. Größere Zusammenkünfte sollen an folgenden Orten stattfinden:

Mittwoch, 5. Oktober

Barcelona, Maison Suisse,

Calle Homero 35, 20 Uhr

San Sebastian,

Restaurant Monte Iguelo, 14 Uhr

Bilbao, Sociedad Bilbaina, ab 19 Uhr

Santander, Real Club Marítimo, ab 19 Uhr

Madrid, Schweizer Klub, Alcobendas, 20 Uhr

Mittwoch, 19. Oktober

Porto, Abend organisiert in der Société Suisse de Porto, Rua do Pinheiro Manso 356

Samstag, 22. Oktober

Lissabon, Abend organisiert in der Société Suisse de Lisbonne, Rua Silva Carvalho 152

Faro, Hotel Eva

Sevilla, Hotel la Rabida, Mittagessen

Fuengirola (Malaga), Hotel Bajondillo, abends

Donnerstag, 3. November

Granada, Restaurant Aladino, abends

Samstag, 5. November

Murcia, c/o Herrn Dir. Stump, Alcantarilla, abends

Sonntag, 6. November

Javea, Parador

Montag, 7. November

Valencia, abends

Wo noch keine näheren Angaben über Ort und Zeitpunkt des Treffens erhältlich waren, bitten wir die Interessenten, sich an das zuständige Konsulat oder den örtlichen Schweizerverein zu wenden.